

TERMES DE REFERENCES DE PRESTATION DE SERVICES

Pour la réalisation de Cinq Mini- forages et Equipement hydroagricole

JUSTIFICATION

Le système hydrologique de la région de Fatick est caractérisé par un réseau hydrographique dense constitué du fleuve Saloum et de cours d'eau pérennes et temporaires. Le réseau hydrographique de la zone est aussi constitué au Sud par les cours d'eau du Djikoye et de la Néma (DGPPE, 2016). Les eaux souterraines alimentent la majeure partie de la population de la région à travers les forages et les puits. La consommation en eau potable repose à 95% sur les ressources de la nappe du Continental Terminal (CT). La superficie des terres salées est très importante dans la zone, environ 3 089 km²

La période de sécheresse (1968-1998) est marquée par une baisse des écoulements de l'ordre de 37% et une baisse des réserves renouvelables de l'ordre de 23 Mm³/an. Cependant depuis 2000, une lente reconstitution des écoulements de l'ordre de +8% par rapport à la période de sécheresse et une remontée du niveau de la nappe du Continental Terminal (CT) de plus de 10 m, corrélées avec le retour des précipitations sont notées dans la région. Cette situation est à nouveau marquée par des déficits pluviométriques qui ont entraîné une nouvelle baisse précoce de la nappe phréatique dans l'arrondissement de Tattaguine.

La commune de Diouroup appartenant à l'arrondissement de Tattaguine se trouve dans la même situation. Ainsi, l'indisponibilité des ressources en eaux douces dans la nappe limite la capacité de production des producteurs horticoles. Cette pénurie d'eau est un véritable obstacle pour le développement économique et social de la zone. Pour faire face à ce problème, Enda pronat a mené notamment une étude pour réaliser des aménagements hydrauliques pour faciliter aux producteurs l'accès à une eau de qualité aux ménages accompagnés par Enda Pronat.

Les sondages géophysiques réalisées dans le cadre de cette étude ont permis d'identifier sur chaque site les caractéristiques géométriques des aquifères potentiellement exploitables.

La combinaison des résultats avec la synthèse hydrogéologique permet d'aboutir aux conclusions suivantes :

- La nappe superficielle du Continental Terminal qui renferme de l'eau se situe entre 2 et 8 m sur l'ensemble des sites ;
- Au-delà de cette profondeur, la nappe du CT devient salée et surmonte la nappe à eau saumâtre de l'Eocène.

- Les tests réalisés dans la zone et trouvés dans la littérature ont montré que pour les mini-forages, les débits n'excèdent pas 3 m³/h. Cela s'explique par la faiblesse de la colonne d'eau douce comme le montrent les données géo-électriques. Cependant, pour les puits le débit peut aller jusqu'à 7 m³/h (sous réserve que le puits soit bien réalisé et que la mise en eau soit bien faite également).

Depuis 1982, Enda Pronat expérimente avec les communautés locales des méthodes agroécologiques et prône leur inclusion dans les politiques publiques auprès des décideurs. Dans la zone de Diouroup, Diarrère et Tattaguine, les actions de l'organisation pour la promotion des alternatives aux produits chimiques, la RNA, les conventions locales ne sont plus à démontrer.

Dans le cadre du projet adaptation aux changements climatiques pour la promotion de l'agroécologie dans le bassin arachidier financé par les Chrétiens du Sahel, la formation des jeunes maraîchers jouent un rôle important. Ainsi quatre jeunes envoyés en formation au niveau des quatre chemins, vont bénéficier des accompagnements en fonçage mini-forage et de pompes solaire immergés dans la commune de Diarrère. Pour cela, six mini-forages devront être forés et des pompes solaires solaires avec des profondeurs maximales de 12 Mètres. Les actions, les groupements qui ont bénéficié des parcelles constituent une cible aux côtés des producteurs et productrices en grande culture. Afin de permettre aux femmes de produire de légumes destinés à l'autoconsommation et la vente, il est important de sécuriser la parcelle et d'assurer la disponibilité de l'eau en quantité.

Bénéficiaires

Cinq jeunes maraîchers dans la commune de Diouroup et Diarrère.

DESCRIPTION DES TRAVAUX

La description des tâches est la suivante pour chaque GPF

- **Creusage de Cinq mini forages de profondeur maximal de 12 mètres**
- **Équiper les cinq forages d'un système d'exhaure solaire avec une bonne fixation des panneaux pour éviter les cas de vol.**

MÉTHODOLOGIE DE CONDUITE DES AMENAGEMENTS

La démarche méthodologique dans le cadre de la présente mission est laissée à la discrétion du prestataire.

Toutefois, elle est suggérée de prendre en compte les phases suivantes :

- La prise de contact avec le commanditaire ;
- La séance de cadrage technique et méthodologique ;
- Les entretiens avec les bénéficiaires ;
- La présentation des devis

Il est recommandé de mettre à profit les ressources humaines locales dans tous les travaux qu'elles sont en mesure de réaliser sans compromettre la qualité du travail, ni le respect des délais fixés par le contrat qui sera signé.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITE ET DE QUALIFICATION

La présente demande de Renseignements et de Prix est ouverte et s'adresse aux entreprises éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux.

DOSSIER DE SOUMISSION

Le dossier de soumission devra comprendre :

- Le dossier administratif (à annexer)
- L'offre technique
- L'offre financière

→ Dossier administratif

Le soumissionnaire devra joindre à son offre les documents administratifs suivants :

- Lettre de soumission de l'Offre ;
- La copie légalisée des documents originaux de constitution en société ou du statut légal ;

→ Offre technique

Ce document devra comprendre :

- Le cahier des spécifications techniques visé et paraphé par le soumissionnaire. Ce document intègre un document de 5 pages au maximum qui explique la méthode et la démarche d'intervention proposée en correspondance avec les activités à mener et le calendrier de réalisation ;
- Un argumentaire d'une (1) page maximum qui justifie les compétences acquises par le prestataire pour assurer la présente prestation ;
- La liste du matériel disponible pour l'exécution des travaux (à annexer) ;
- Le projet de contrat revêtu de la mention «lu et approuvé » après soumission
- Tout autre formulaire devant être rempli et soumis conformément aux instructions aux soumissionnaires formulées dans le dossier de Demande de Renseignements et de Prix.

→ Offre financière

Ce document devra contenir le bordereau des prix unitaires et le Devis Estimatif et Quantitatif. Le coût de l'offre faite par le soumissionnaire devra être calculé sur la base des quantités définies dans la demande de renseignement des prix appliqués aux prix unitaires.

Les prix du présent marché sont réputés comprendre les montants dus au titre de la TVA.

L'Entrepreneur aura à sa charge l'établissement de toutes opérations nécessaires à la réalisation des travaux dans les règles de l'art.

DUREE DE LA MISSION ET REMUNERATION

Le délai de réalisation des prestations est de vingt jours (20) jours calendaires, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

Le matériel doit être livré dans les sites des six bénéficiaires deux dans le village de Gadiack1(, un dans le village de Ngouye(3km de la Ntionale1), Un dans le village de Sobème (5Km

Nationale, un dans le village de Sangharé (5Km) et enfin Un dans le siège des Eaux et Forêts à Tattaguine sur la nationale 1.

Le fournisseur intégrera dans son offre les coûts d'installation du matériel, ainsi qu'une garantie d'au moins 6 mois.

Les travaux seront payés à l'Entrepreneur par application des prix du bordereau aux quantités réellement exécutées conformément aux prescriptions du marché.

Les honoraires seront débités de 5% représentant le coût des impôts à verser aux services étatiques concernés. Les modalités de paiement seront de :

- 70% au démarrage des travaux
- 30 % après livraison

Des Pénalités pour retard dans l'exécution des travaux sont prévues et se présentent comme suit : **1/250ième du montant du marché par jour calendaire de retard.**

RECEPTION DES OFFRES ET CHOIX DE L'OPERATEUR

Envoi des offres et délai de soumission

Les offres rédigées en langue française devront être envoyées à Enda Pronat en deux fichiers séparés intitulés « Offre Technique » et « Offre Financière » à l'adresse suivante : pronat@endatiersmonde.org et CC louzndiay@yahoo.fr TEL : 33 889 34 39 .

Mettre en objet du mail : Offre clôture et réalisation de mini forage.

Les offres doivent être reçues par l'Autorité contractante à l'adresse spécifiée ci-dessus au plus tard le 20 Juillet 2025 à 12heures.

Le prestataire peut soumissionner à l'une ou aux deux réalisations qu'il devra bien préciser dans les offres

Ouverture des plis et évaluation

L'Autorité contractante ouvrira les plis, le 21 Juillet 2025 à 10heures.

En aucun cas, l'Entrepreneur ne peut se prévaloir de l'insuffisance de renseignements fournis par le Maître de l'ouvrage pour revenir en cours d'exécution du marché sur les prix qu'il a proposés où demander une quelconque indemnité.

Si une offre n'est pas conforme pour l'essentiel aux dispositions du présent dossier de DRP, c'est à dire comporte des déviations substantielles aux termes, conditions et spécifications, elle sera alors rejetée.

Les offres considérées conformes sont vérifiées par l'Autorité contractante. Lorsqu'il y a une différence entre le prix unitaire et le total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire prévaut. Si un soumissionnaire refuse d'accepter la correction, son dossier sera rejeté.

Attribution du contrat

L'Autorité contractante attribue le contrat au candidat dont l'offre a été considérée conforme pour l'essentiel au dossier d'appel d'offres et qui aura offert le prix évalué le plus bas.

Avant l'expiration de la période de validité des offres, l'Autorité contractante notifiera à l'attributaire du contrat que son offre a été retenue. Cette lettre précise le montant que l'Autorité contractante paiera à l'Entrepreneur pour l'exécution des travaux spécifiés par le marché.

L'Autorité contractante informera les autres candidats du rejet de leurs offres.